

PROCESSUS D'INSCRIPTION

1- Faire une demande

La demande doit être acheminée, au plus tard le 18 décembre 2020 à 17h, à l'attention du directeur de programme. La demande doit inclure une lettre d'intention, un curriculum vitae, une lettre de référence et une copie de toutes les évaluations de stage de la résidence. Une attestation de privilèges dans un établissement n'est pas obligatoire.

Par la poste, faire parvenir votre dossier à :

Dre Blanche Normand
Directrice du programme court de compétences
avancées en périnatalité
Département de médecine de famille et de
médecine d'urgence
Pavillon Roger-Gaudry, local 920
2900, boul. Édouard-Montpetit
C.P. 6128, Succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Par courriel, faire parvenir votre dossier à :

residence@medfam.umontreal.ca

2- Entrevues

Un processus d'entrevues suit habituellement l'étude du dossier d'admission. Les entrevues auront lieu au courant des mois de janvier ou février 2021. Les candidats doivent se rendre disponibles lors de leur convocation.

3- Choix des milieux

Les candidats sélectionnés seront invités à faire leur choix de milieu parmi les milieux suivants :

- Hôpital de la Cité-de-la-Santé
- Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
- Hôpital Pierre-Boucher
- Hôpital Pierre-Le Gardeur
- CHUM
- Hôpital Ste-Justine
- Centre Hospitalier Saint-Eustache

Une description des différents milieux est disponible dans le *Cahier du programme*. L'attribution du milieu tient compte des préférences du candidat, de ses objectifs de stage et de la disponibilité des milieux.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au Secrétariat du programme de médecine de famille :

Courriel : residence@medfam.umontreal.ca

Téléphone : 514-343-6111, poste 3673

Vous pouvez également obtenir plus d'informations en visitant le site web de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal au <https://medecine.umontreal.ca> ou du Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal au <https://medfam.umontreal.ca>.



Programme court de compétences avancées en périnatalité

Département de médecine de
famille et de médecine
d'urgence



PRÉAMBULE

Depuis près de trois décennies, on constate une diminution progressive du nombre d'omnipraticiens œuvrant en périnatalité. Les conséquences de cet état de fait sont énormes. On constate d'abord une surcharge accrue pour les omnipraticiens assurant encore le suivi, l'accouchement, le suivi post-natal et le suivi post-partum. Aussi, on observe, après vingt ans de désistement, une absence significative de formateurs en périnatalité dans nos UMF. On voit cependant poindre la relève, de plus en plus convaincue de la place des omnipraticiens en périnatalité, mais celle-ci se sent mal préparée à relever le défi après la formation régulière.

Ainsi, pour permettre au résident finissant d'acquérir une expertise plus poussée en périnatalité et pour lui donner confiance en ses capacités, le Département de médecine de famille et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal offre un programme de formation complémentaire en périnatalité.

Ce programme de trois mois se veut très souple afin de permettre l'atteinte des objectifs personnels du candidat. Il est approuvé par le Programme de médecine de famille de l'Université de Montréal et le Collège des médecins du Québec.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Cette formation permettra de prodiguer des soins obstétricaux et périnataux globaux (préventifs et curatifs) de qualité, centrés sur la famille, avec comme souci principal le bien-être physique et psychologique de

la mère, de l'enfant (né ou à naître) et de leur famille.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont définis selon les besoins personnels du résident avec le responsable local de stage. Cela permettra de cibler les compétences à perfectionner en périnatalité, telles que présentées dans le *Cahier du programme*.

Activités pédagogiques

Cliniques

Le stagiaire pourra participer aux soins ambulatoires pré et post-nataux en clinique externe, assurer les soins anté, péri et post-partum en salle d'accouchement et contribuer au suivi des nouveau-nés aux soins intermédiaires ou intensifs en néonatalogie (selon l'organisation des soins dans les différents milieux).

Académiques

Le stagiaire pourrait avoir à préparer une présentation sur un sujet préalablement établi ou selon les objectifs spécifiques du stage (variable d'un milieu à l'autre). Il assistera à toutes les réunions de formation de l'établissement où il fait son stage.

CRITÈRES D'ADMISSION

Le Comité de sélection évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- Le dossier académique
- L'entrevue
- La motivation
- Les habiletés acquises
- Le plan de pratique envisagé

ÉVALUATIONS

Évaluation du stagiaire

L'évaluation formative du stagiaire est assurée par les superviseurs impliqués dans les activités cliniques du milieu qui accueillent le candidat.

L'évaluation sommative du stage est assurée par le responsable local du stage.

Évaluation du stage

Une évaluation du programme de formation complémentaire est faite par chaque stagiaire à la fin de la formation.